

COMMENT SE RACCORDER AU RÉSEAU ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit



1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

- Connectez-vous au site d'éligibilité www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.
- Remplissez le formulaire à votre disposition, si besoin.



2

CHOISIR UN OPÉRATEUR

- Pour souscrire une offre, contactez l'opérateur de votre choix présent sur le réseau. www.ardechedromenumerique.fr/page/particuliers-operateur-public
- Une fois l'abonnement validé, votre opérateur effectuera le raccordement de votre domicile.
- Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.



3

INTERVENTION DU TECHNICIEN

- Avant le jour de l'intervention, veillez à bien avoir réalisé les travaux éventuels pour permettre le passage de la fibre sur votre terrain (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...).
- Le technicien réalise le raccordement.
- Lorsque son travail est terminé, vous signez un compte-rendu d'intervention.



PLAISIR DE LA VITESSE

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

www.ardechedromenumerique.fr/faq



LA FIBRE POUR TOUS !



Suivez les étapes pour raccorder votre foyer et surfez à la vitesse de la lumière !

Grâce au réseau public Ardeche Drôme Numérique profitez dès maintenant de la fibre. Les travaux de déploiement de fibre optique sont aujourd'hui terminés sur votre commune ! Vous avez désormais la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet.

Ne pas jeter sur la voie publique



ardèche
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Avec la participation
de l'exploitant du réseau :



ADTiM FTTH
DÉLÉGATAIRE DU ADN
RÉSEAU PUBLIC